



Le 17 juin 2024

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. :
turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : **Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2023-2032 du Distributeur – Phase 2**
Paiement de frais des intervenants – D-2024-052
Régie de l'énergie : R-4210-2022 – Phase 2
Notre dossier : LTG06986 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité confirme le paiement de frais de participation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2024-052 rendue par la Régie de l'énergie le 4 juin 2024.

Intervenants	Frais octroyés
AHQ-ARQ	59 637,00 \$
AQCIE-CIFQ	52 412,58 \$
FCEI	43 000,00 \$
GRAMÉ	37 000,00 \$
ROÉÉ	15 031,01 \$
RNCREQ	50 000,00 \$
RTRIEÉ	50 000,00 \$
Total	307 080,59 \$

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Simon Turmel*

SIMON TURMEL, AVOCAT
ST/gm

c.c. Intervenants